



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Evolution des effectifs administratifs: méthode critiquable et résultats peu fiables

L'Etat de Vaud estime que la méthodologie utilisée dans la récente étude de la BADAC (Base de données des cantons et des villes suisses) sur l'évolution des effectifs administratifs, notamment dans les communes, est critiquable, biaisée et ses résultats non fiables.

Le Conseil d'Etat a répondu à une interpellation du député Jean-Marie Surer mettant en cause la fiabilité des données communiquées récemment par la BADAC sur l'évolution des effectifs des administrations cantonale et communales suisses et vaudoises en particulier.

Pour Statistique Vaud, il n'y a pas de comparabilité possible entre les cantons en matière d'évolution des emplois dans les administrations communales, ce que confirme l'Office fédéral de la statistique dans sa prise de position du 15 juin 2015. Il ressort à cet égard que les chiffres publiés sont faussés par plusieurs facteurs.

D'une part, la définition des emplois et le mode de calcul des équivalents plein temps ont radicalement changé durant la période étudiée. D'autre part, le périmètre de ces emplois a été modifié en fonction de l'évolution de leur statut juridique au sein de la fonction publique. Enfin, de nombreuses données manquent encore pour établir de manière pertinente la progression des emplois dans certains secteurs communaux.

Le Conseil d'Etat estime que la collecte et le traitement de données précises et exhaustives solliciteraient d'importantes ressources qu'il paraît difficile d'engager à ce stade. Il appartient à chaque entité et collectivité publique de faire apparaître l'évolution des postes de travail en son sein selon les mécanismes de contrôle qui lui sont propres.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 juin 2015

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat, 021 316 20 01; Gilles Imhof, directeur de Statistique Vaud, 021 316 29 40

Reponse interpellation Jean-Marie Surer - effectifs administrations